

ingérence permanente, la loi du plus fort, la soumission des peuples au nom de l' intérêt suprême de la grande puissance.

Ainsi en France, Trump interdit à Thierry Breton ex- commissaire européen l' accès au territoire américain pour avoir eu l' outrecuidance de vouloir contrôler les géants américains de la tech , de même il menace les juges qui auraient le " malheur" de condamner Marine Le Pen de la même sanction !

Macron croit s' attirer les bonnes grâces de Trump en se félicitant de la chute de Maduro, qui a certes truqué sa réélection en ne publiant pas les procès verbaux des résultats, mais à ce compte combien de pays dans le monde sont des modèles de démocratie ! En légitimant le non-respect du droit international , on entrerait dans un chaos universel déniait le droit des peuples à disposer d ' eux-mêmes.

Tant en France, où le respect du droit et de l'état de droit sont malmenés, que dans le monde, l'autodétermination des peuples est un principe impératif à défendre si on ne veut pas sombrer dans une situation où les "maîtres" du monde dicteraient aux peuples "subalternes" ce qui est bon pour eux.

L'Après 18 propose à toutes les organisations soucieuses du respect du droit international, de l' état de droit, à se rassembler pour manifester publiquement dans le Cher leur attachement, au delà des divergences, à ces principes fondateurs du vivre ensemble.

Bourges le 5/01/2026